

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 05 juillet 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 27/06/2019

Présents : 20

L'an deux mille dix-neuf et le cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Présents : Jean ARCAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSCH, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Philippe VIDAL

Votants: 20

Pour: 20

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL

Absents:

Objet: Tourisme - Outils de promotion " Vignobles et Découvertes "

Les actions proposées dans ce dossier ont pour objectifs de promouvoir la destination Haut Languedoc et Vignobles et d'accroître la visibilité de l'offre touristique territoriale dans sa globalité et en lien avec les différentes opérations et thématiques identitaires. Dans le cadre de ce dossier, de nouveaux marchés vont être ciblés (étrangers). Les actions vont s'échelonner sur deux ans (2020 -2021).

Ces actions répondent aux objectifs du projet Leader « Accompagner le territoire vers de nouvelles opportunités de développement économique autour des sites : Sites en valeur... Sites en marchés... et visent à les mettre en œuvre (Action 4 : «Elaboration, animation, suivi et mise en œuvre d'actions et d'outils collectifs de promotion, de communication, de mise en marché et de commercialisation de l'offre et des produits touristiques liés aux thématiques et inscrits à l'échelle de la destination touristique Haut Languedoc et Vignobles.»).

Les différentes actions ont été élaborées en partenariat étroit avec les offices de tourisme du Pays Haut Languedoc et Vignobles et Hérault Tourisme.

Ce dossier concerne donc les actions suivantes :

- L'édition de la nouvelle carte « 1 jour 1 terroir, nos routes des vins » (en français et anglais), élaborée en partenariat avec Hérault Tourisme et qui s'inscrit dans une gamme départementale relayée dans le cadre de l'oénotour.
- La réalisation et l'animation des «RV au Pays» pour 2020 et 2021, événement labélisé Vignobles et découvertes qui permet la découverte des terroirs, de leurs richesses humaines, patrimoniales et naturelles.
- Le déploiement d'actions marketing mutualisées avec les offices de tourisme de la destination et Hérault Tourisme et ciblés vers de nouveaux marchés (@News, réseaux sociaux, salons, accueils blogueurs...).
- La conception et l'élaboration d'outils de promotion valorisant les différentes thématiques identitaires de la destination pour promouvoir la destination dans le cadre des actions marketing (Kakemono, oriflammes, objets promotionnels pour les salons, accueils presse & blogueurs etc...).

Le coût total de l'opération s'élève à 80 455.79 € TTC, pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès :

- de l'Union Européenne (Leader/FEADER) pour 51 491.68 €
- du Conseil Départemental de l'Hérault pour 12 872.92€

le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 16 091.19 €.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser, à signer tous documents nécessaires à la mise en oeuvre de ces projets.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'opération présentée et autorise le président à signer tous documents nécessaires à la mise en oeuvre de ces projets.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Fait à Cessenon-sur-Orb le 5 juillet 2019

Le Président,
Jean ARCAS

